

## DEMANDE DE COPIES DE PLANS DE CONSTRUCTION

### IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

La demande doit d'être effectuée par l'une de ces deux personnes :

- Le propriétaire de l'immeuble (preuve de propriété)
- Une personne autorisée par le propriétaire (lettre de procuration)

Nom et prénom \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

### IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT

Adresse \_\_\_\_\_

### RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

---

---

---

---

**Noter que l'arrondissement de Ville-Marie n'a pas en sa possession tous les plans de tous les bâtiments et ne garantit pas la qualité de l'impression des plans ou celle des fichiers numériques. Aucun remboursement ne sera effectué.**

**Je m'engage à défrayer les coûts de la recherche de 61,00 \$ et ceux de la reproduction des plans, soit 2,55 \$ pour chaque page sur cédérom (taxes incluses).**

Signature du demandeur \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

Demande prise par \_\_\_\_\_